

mencement de ce chapitre prouve le contraire.

Empoisonnés et volés, tel est, dans nombre de cas, le sort des malheureux qui ne peuvent se payer des vins d'origine authentique. Il est donc de l'intérêt général qu'une bonne loi vienne enfin remédier à l'état de choses actuel, où l'on voit les produits de mauvaise nature prendre de plus en plus la place des produits naturels.

L'instruction morale, l'éducation de la famille aidant, nous aurions alors quelque chance d'enrayer les lugubres effets de la propagation de l'alcoolisme.

[Paris.]

DR. DEGOIX.

HYGIÈNE MUNICIPALE.

Nous commençons aujourd'hui la publication des principaux passages du Rapport sur l'état sanitaire de Montréal, de M. le Dr. Ls. Laberge, médecin officier de Santé

“ En vous présentant mon deuxième rapport sur l'état sanitaire de Montréal pour l'année 1886, je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur les bons résultats amenés par les réformes que vous avez bien voulu faire adopter à la commission d'hygiène. Le département de santé a fait d'immenses progrès pendant l'année qui vient de finir et, quoiqu'il reste beaucoup à faire pour l'hygiène publique, vous avez lieu d'être fiers des améliorations que vous y avez apportées, et nos concitoyens vous devront leur reconnaissance pour les progrès et les avancements obtenus.”

“ Parmi les principales réformes inaugurées cette année, il faut mentionner la vaccination publique, rendue plus régulière par le relevé des naissances, qui met le Bureau de santé en état de surveiller et de faire vacciner la plupart des nouveaux-

nés pour lesquels le vaccin est fourni gratuitement par la ville ; l'inspection et la désinfection des maisons contaminées par les maladies contagieuses ; l'installation en dehors de la ville de plusieurs établissements insalubres et une surveillance hygiénique plus sévère à l'égard de ceux qui existent encore dans la cité ; d'autres mesures aussi très efficaces, comme l'inspection des écoles, fabriques et manufactures, l'analyse de la glace aux fins d'alimentation, et surtout l'incinération des déchets des maisons ont contribué aussi à améliorer grandement l'état sanitaire de Montréal.”

“ Enfin, la construction d'un nouvel hôpital civique nous permettra de nous protéger plus sûrement contre une nouvelle épidémie, qui, cependant, n'est plus aussi à craindre maintenant, vu les bonnes dispositions des citoyens à observer les règlements du Bureau et vu la généralisation de la vaccination.”

DALLOTS EN BOIS

“ Les inspecteurs sanitaires ayant souvent signalé le danger causé par les dallots en bois et rapporté les plaintes des voisins qui ont, à supporter les mauvaises odeurs qui s'en dégagent, le Bureau de Santé prépara un règlement pour faire disparaître tous ces dallots. Depuis plusieurs mois ce projet est soumis au Conseil de Ville, mais celui-ci n'ayant pas encore adopté la mesure proposée, les officiers sanitaires font tous leurs efforts pour déterminer les propriétaires à abolir ces nuisances. Ces dallots se composent généralement de quatre planches brutes disposées en tuyau, partant de l'égout et s'élevant dans les cours en arrière des maisons, avec un bassin en bois à chaque étage. Pour la commodité des ménagères, ce bassin est presque toujours placé près des portes donnant sur les galeries. On